



# LES GRANDS PROJETS 2024 DU DÉPARTEMENT



TERRITOIRE INNOVANT, SOLIDAIRE ET DURABLE

WWW.LOIRET.FR





**Marc GAUDET**

Président du Département du Loiret

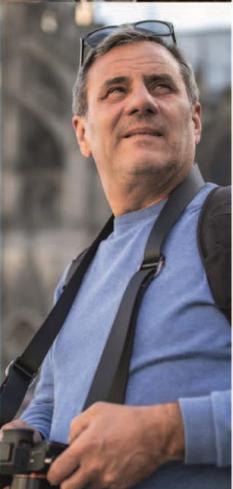
---



Dans ce contexte difficile marqué par l'inflation, nous redoublons d'efforts pour **faciliter le quotidien des Loirétains et nous adapter à leurs besoins**. Ainsi, nous votons un budget de **827,6 M€**, pour mener des projets de mobilité, accès aux soins, éducation, solidarité ou encore développement durable.

Notre volontarisme d'aujourd'hui est indispensable pour garantir un territoire d'avenir !





**un territoire  
innovant,  
solidaire et durable,**

**TOUJOURS  
À VOS CÔTÉS !**

**[www.loiret.fr](http://www.loiret.fr)**



# SOMMAIRE

---

## *INTRODUCTION*

- I. UN BUDGET **VOLONTARISTE** POUR LE TERRITOIRE
- II. DES PROJETS **EN FAVEUR DES LOIRÉTAINS**
- III. LES **TEMPS FORTS** DE 2024
- IV. COMPRENDRE LE **FONCTIONNEMENT** D'UN BUDGET

## INTRODUCTION

---

Lors de la session des 15 et 16 janvier 2024, l'assemblée départementale a voté, pour 2024, **un budget de 827,6 M€**. Il s'agit du plus important budget, jamais voté, reflétant l'ambition de la collectivité de demeurer un acteur de référence sur le territoire.

Le Département poursuivra en 2024 son action à l'égard des territoires et des Loirétains, en cohérence avec les objectifs de son nouveau projet de mandat 2021-2028.

De nombreux projets seront ainsi poursuivis ou engagés en 2024 pour répondre aux besoins du territoire, que ce soit en termes d'investissements (véloroute, canal d'Orléans, rénovation des EHPAD, etc.) ou en service à l'utilisateur (Très haut débit, saison culturelle, etc.).

Ainsi, le Département poursuivra :

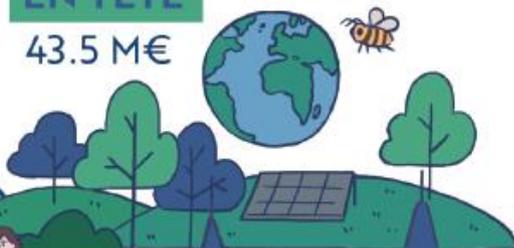
- l'amélioration des infrastructures (63,6 M€), dont le programme pluriannuel d'amélioration des chaussées et la déviation de Jargeau
- l'aménagement et l'entretien de ses collèges (54,3 M€)
- son soutien à la culture (9,6 M€), dont le Festival de Sully
- la protection de l'environnement (18,9 M€)
- sa protection à l'enfance (81,4 M€)
- son soutien aux territoires au titre de ses programmes d'aides (32,4 M€)

# UN BUDGET DE 827,6 M€ AU SERVICE DES LOIRÉTAINS

DONT :

PLANÈTE  
EN TÊTE

43.5 M€



MOBILITÉS

112.9 M€



SOLIDARITÉ

438.6 M€



TRÈS  
HAUT-DÉBIT

14.6 M€



COLLÈGE  
ET JEUNESSE

74.2 M€



ATTRACTIVITÉ  
DU TERRITOIRE

32.5 M€



CULTURE  
ET SPORT

18.9 M€



# I. UN BUDGET VOLONTARISTE POUR LE TERRITOIRE

## A. Comment est construit le budget 2024 du Loiret ?

Le budget prévisionnel 2024 a été construit en prenant en compte différents facteurs :

### **Une évolution des dépenses des allocations individuelles de solidarité (AIS)\***

En raison des différentes crises, de nombreux loirétains se retrouvent en situation de précarité.

Chef de file en matière de solidarité, le Département soutient ces publics en assurant le versement des Aides Individuelles de Solidarité (AIS\*).

Les AIS, qui constituent le poste de dépenses le plus important en fonctionnement, sont en hausse de 0,9%, représentant un budget de 192 M€ en 2024

*\*Revenu de solidarité active (RSA), Allocation personnalisée d'autonomie pour les personnes âgées (APA), Prestation de compensation du handicap (PCH).*

### **Des frais d'hébergement en baisse**

La baisse est estimée à - 1,9% par rapport à 2023, (soit 126 M€ en 2024). La collectivité poursuit la création de 72 places en Maison d'enfants à caractère social (MECS) en 2024.

### **L'augmentation de la masse salariale**

Sous l'effet des différents événements intervenus en 2023 (revalorisations, recrutements..) et de l'intégration du Glissement Vieillesse Technicité et des perspectives de revalorisations de 2024

### **Une baisse des DMTO**

En lien avec la dynamique du marché de l'immobilier, le produit de DMTO est en baisse (- 25M€).

### **L'évolution des achats**

Une augmentation de +5,3%, soit 3 M€ est estimée, en raison de l'inflation.

## B. Un budget en faveur de l'avenir

Le Département, au prix d'efforts significatifs et de décisions courageuses d'évolution de ses politiques publiques, conserve une gestion saine de ses finances. Le Loiret fait preuve de responsabilité dans une période où la maîtrise des dépenses publiques est une exigence, et où il doit faire des économies.

2 indicateurs reflètent une gestion saine des finances départementales :



### Une dette sécurisée et maîtrisée

En janvier 2024, l'encours de la dette est de 410,8 M€, soit une baisse de - 7,9% par rapport à janvier 2023. La stratégie de financement du Département vise à intégrer au mieux la dette future, strictement nécessaire aux meilleures conditions financières.



### Un maintien élevé du niveau d'investissement

En 2024, le Département maintient un niveau élevé de ses dépenses d'investissement (215,5 M€), afin de poursuivre le développement du territoire. La collectivité investira massivement en dépenses d'équipement (181,4 M€), en donnant la priorité au développement des infrastructures cyclables et routières, à l'éducation et l'environnement.

## II. DES PROJETS EN FAVEUR DES LOIRÉTAIENS

---

Ambitieux, le Département poursuit la réalisation de ses grands projets, en cohérence avec les objectifs de son nouveau projet de mandat, afin d'offrir aux Loirétains un département où les services et équipements sont à la hauteur d'un territoire d'avenir.

### Sécuriser les déplacements des Loirétains

Une meilleure desserte des territoires, des axes sécurisés et désenclavés, un maillage d'infrastructures de mobilité douce ou partagée, le Département poursuit son investissement pour offrir aux Loirétains des infrastructures de qualité, tout en s'adaptant à l'évolution de leurs besoins. À ce titre, le budget 2024 comprend les projets suivants :

- **Fin des travaux de la déviation de Jargeau**

Le projet vise à améliorer le cadre de vie des populations, sécuriser les itinéraires traversant les centres urbains de Jargeau, Saint-Denis-de-l'Hôtel et Darvoy, ainsi qu'à fluidifier la traversée du pont de Jargeau aux heures de pointe. **2024 marquera la dernière année des travaux, avec la fin des travaux du pont et de la section sud, dans le respect de l'environnement, et la finalisation de l'aménagement foncier agricole.**



Ces aménagements représentent pour 2024 un investissement de 26,6 M€. La mise en service globale est prévue début 2025.

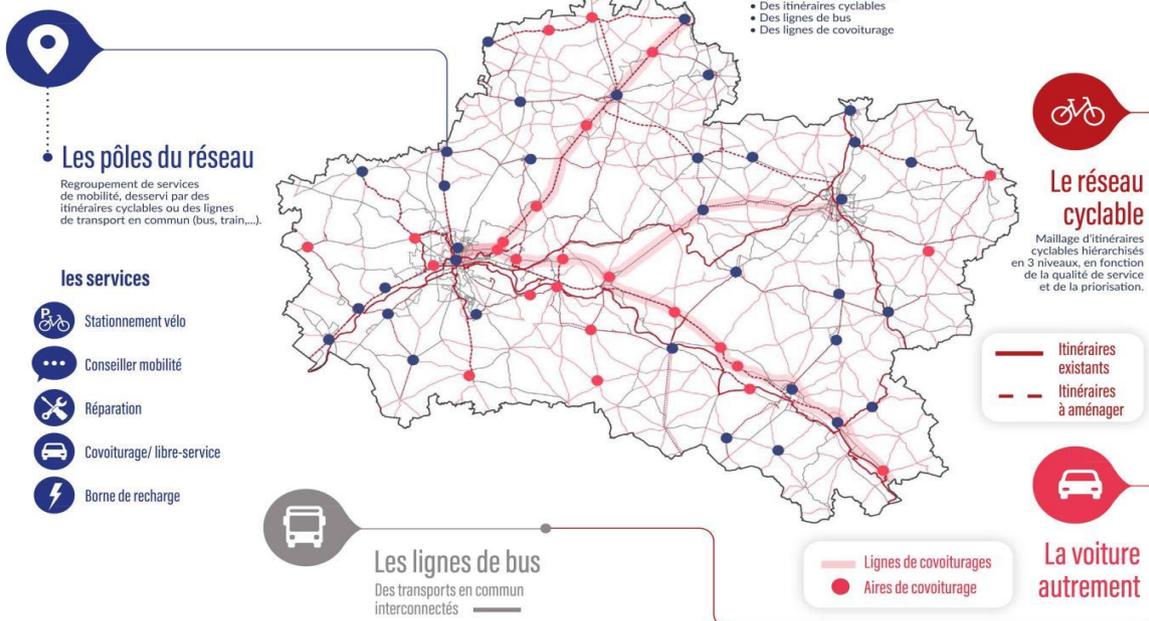
- **Mise en œuvre du schéma départemental des mobilités**

Adopté en décembre 2022, ce schéma propose la création de pôles de mobilité proposant un panel de services connectés entre eux par un réseau multimodalités. Avec ce nouveau maillage, le Département souhaite offrir à chaque Loirétain la possibilité de choisir son mode de déplacement, quel que soit son lieu d'habitation, son travail, ses loisirs, etc. À terme, grâce au nouveau maillage prévu, chaque usager habitera à moins de 15 km d'un pôle de mobilité. À horizon 2040, ce nouveau réseau de mobilité viendra agréger tous les outils de mobilité décarbonée et partagée. **En 2024, les actions se poursuivront avec :**

- l'aménagement du nœud multimodal de l'aire de covoiturage de Châteauneuf-sur-Loire (doublement de l'aire, ombrières photovoltaïques, bornes de recharge, abris sécurisés vélos...) pour un démarrage des travaux au 2<sup>e</sup> semestre 2024
- le démarrage des travaux de la piste cyclable entre Bricy et Ormes sous réserve des acquisitions foncières
- la fin des travaux de la piste cyclable de Gidy
- l'aménagement cyclable de la RD 960 entre Mardié et Saint-Denis-de-l'Hôtel
- la mise en place d'abris sécurisés dans les collèges
- la densification de la démarche de sensibilisation dans les collèges en matière de sécurité routière pour les déplacements doux pour 10 collèges en 2024 et la nomination et d'accompagnement des « ambassadeurs vélos » dans les collèges
- l'approbation du Schéma départemental des Infrastructures des Recharges pour Véhicules Electriques (IRVE) au printemps 2024, permettant de réduire les coûts de raccordement au réseau électrique et facilitant l'implantation des bornes de recharge.

## LA MOBILITÉ DANS LE LOIRET D'ICI 2040

### >>> LE RÉSEAU POINT-ŒUDS MULTIMODAL



- **Poursuite de l'amélioration de la tangentielle**

Dans le cadre de son programme d'amélioration des chaussées, le Département poursuit les travaux de remise à niveau de la tangentielle. Aussi, le Département, attentif à son territoire, investit sur un revêtement aux propriétés acoustiques et la reprise des joints de chaussées des ponts pour améliorer le cadre de vie des riverains. L'installation d'éclairage public de la tangentielle sera complètement renouvelée et modernisée avec la mise en place de LED et d'intelligence artificielle permettant d'adapter l'éclairage à l'intensité du trafic avec un système de Smart City, investissement réalisé sur 3 ans.

- **Poursuite des aménagements de sécurité**

Le Département poursuit ses investissements pour améliorer la sécurité routière. En effet, **le Département lance des travaux pour un investissement de 2,2 M€** comprenant en particulier le carrefour giratoire de Bricy, le tourne-à-gauche de la RD 921 à Marcilly-en-Villette, l'aménagement d'un carrefour giratoire aux Prateaux à Marcilly-en-Villette et Vienne-en-Val à proximité de la déviation de Jargeau ainsi que le carrefour giratoire avec terre-plein central franchissable de Villevoques. Le Département poursuit son accompagnement auprès des communes, en complétant les subventions au titre des contrats de territoires, avec la prise en charge des couches de roulement d'enrobés lors d'aménagement de sécurité en agglomération sur routes départementales.

- **Maintien du patrimoine routier**

Le Département poursuit ses investissements sur son patrimoine routier (chaussées, dépendances et équipements) pour le maintenir à niveau à hauteur de 17,7 M€.

- **Investissements sur les ouvrages d'art en 2024**

**Le Département du Loiret poursuit en 2024 son programme d'entretien des ouvrages d'art à hauteur de 4,2 M€ :**

- Réhabilitation de murs de soutènement à Beaugency et reprise d'ouvrage sur la RD 17 à La Ferté-Saint-Aubin
- Investigation, réhabilitation et amélioration du patrimoine ouvrages d'art
- Etudes sur le pont de Bonny-sur-Loire, de recalibrage du pont de la RD 293 à Conflans-sur-Loing et d'un pont sur la Bionne sous la RD 2060

- **Les véloroutes du Département**

Les véloroutes représentent une enveloppe de 8,9 M€ d'investissement prévus pour 2024. **2024 sera l'année de la réalisation des tranches 3 et 4 de la véloroute le long du canal d'Orléans entre Vitry-aux-Loges et Presnoy.**

Les études de maîtrise d'œuvre relatives à la liaison entre Sully-sur-Loire et l'étang du Puits (environ 20 km) se poursuivront. En parallèle, une étude de faisabilité d'une liaison

permettant de relier le canal d'Orléans depuis Sully-sur-Loire (Loire à Vélo) à travers la forêt d'Orléans sera lancée. De même, les études de maîtrise d'œuvre de la liaison de la Scandibérique avec le département de l'Yonne (entre Ouzouer-sur-Trézée et Rogny-les-Sept-Ecluses) se poursuivront.

Le Département assure également la surveillance et l'entretien courant des véloroutes existantes : la Loire à Vélo, la Scandibérique et la véloroute du canal d'Orléans.



## Préserver l'environnement

Cette année, 43,5 M€ seront consacrés à la politique dédiée à l'environnement « Loiret, planète en tête ». 2 nouveaux Espaces Naturels Sensibles seront labellisés.

Restauration et préservation des cours d'eau, ouverture au public des parcs naturels, aménagement d'itinéraires de randonnées nature, restauration du canal d'Orléans, etc., l'objectif est de valoriser le patrimoine naturel et paysager, favoriser son accessibilité à tous les publics, pour un usage respectueux des milieux, et préserver durablement la biodiversité et le cadre de vie des habitants.

Le Département poursuivra également la mise en œuvre de sa stratégie bas-carbone, visant à réduire de 25% d'ici 2030 les émissions de gaz à effet de serre liées à son patrimoine et ses compétences. Il s'engage notamment dans la construction vertueuse sur le plan énergétique, comme par exemple avec le Pavillon Culture, bâtiment innovant, à très basse consommation d'énergie, livré en novembre 2023, ou encore la construction du Pavillon Citoyenneté.

- **Les parcs départementaux et les Espaces Naturels Sensibles (ENS)**

**Cette année, le Loiret labellisera deux nouveaux ENS sur son territoire.** À travers sa politique liée aux ENS, le Département soutient également l'action de nombreux acteurs de l'environnement (ONF, Loiret Nature Environnement, Conservatoire botanique national du bassin parisien, arboretum...). La démarche de labellisation des ENS auprès des acteurs locaux se poursuit, garantissant ainsi un soutien financier du Département pendant 5 ans pour chaque site labellisé.

Enfin, le Département dispose de 7 parcs départementaux (également ENS) ouverts au public gratuitement et toute l'année, proposant un programme d'animations annuel pour découvrir la biodiversité locale, référencées dans *Les rendez-vous de la Nature*. Il finance leur entretien courant et poursuit les investissements sur ceux-ci afin de favoriser leur accessibilité tout en favorisant la préservation de la biodiversité. **Ainsi, en 2024**, la mise en œuvre du plan de gestion du boisement du parc naturel de Sully-sur-Loire sera poursuivie, l'ouvrage de sortie des douves du château de Sully-sur-Loire sera restauré. L'aménagement de



l'ENS de l'étang du Gué des Cens à Vieilles-Maisons-sur-Joudry sera finalisé et les travaux permettant l'accueil du public de l'ENS du bois de Chamerolles à Chilleurs-aux-Bois débuteront.

Au total, cette thématique représente un budget près de 2,3 M€.

- **Sécurisation du Canal d'Orléans**

Suite à la crue de mai 2016, le Département a mis en place un programme d'aménagement du Canal d'Orléans, prenant en compte la sécurisation des biens et des personnes, la restauration du patrimoine et le développement touristique.

**En 2024, le Département y consacrera 6,3 M€. En termes de travaux, l'année sera principalement consacrée à la mise en place de clapets sur l'écluse du Pont-aux-Moines à Mardié afin d'obtenir une capacité d'évacuation maximale en cas de crue.**

Des études de maîtrise d'œuvre se dérouleront parallèlement pour d'autres travaux à réaliser dans les prochaines années (réhabilitation et mise en place de clapet sur les deux écluses de Combleux et sur celle de Donnery).

Un programme de gros entretien réparation (GER) sera également mis en œuvre : la restauration de 8 ouvrages et de 3 000 mètres linéaires de berges est programmée.



Plusieurs autres actions importantes seront mises en œuvre en 2024 sur le canal d'Orléans, par exemple :

- La réalisation des travaux faisant suite au plan d'aménagement du site de Grignon à Vieilles-Maisons-sur-Joudry,
- Le traitement d'espèces invasives sur le canal (Jussie notamment) entre Saint-Jean-de-Braye et Combleux, et le lancement d'une étude de maîtrise d'œuvre afin de renforcer la structure du mur-digue,
- Divers travaux de valorisation touristique, avec notamment la recharge en sable de la plage de l'étang de la Vallée à Combleux,
- La poursuite des études relatives à la requalification de la base de loisirs de l'étang des Bois à Vieilles-Maisons-sur-Joudry, et à la lutte contre les cyanobactéries à l'étang de la Vallée à Combleux.

Enfin, le Département assure la gestion courante du domaine du canal d'Orléans (plus de 80 km de voie d'eau et plus de 30 km de rigoles, le halage et le contre-halage, et 14 étangs d'alimentation).

Comme chaque année, **le Département garantira en 2024 l'ouverture à la baignade gratuite et surveillée** en juillet/août, 7/7 jours de 12h à 19h à l'étang de la Vallée à Combleux et à l'étang des Bois à Vieilles-Maisons-sur-Joudry.

- **Une stratégie bas carbone**

Déplacements des agents et des collégiens, entretien de la voirie, repas dans les collèges, consommation des bâtiments, le Département a réalisé en 2020 un bilan permettant d'évaluer le rejet annuel de gaz à effet de serre lié à ses activités et compétences. Le Département se donne pour objectif de réduire ces émissions de 17 % d'ici 2026, et 25 % d'ici 2030. Dans ce cadre, la collectivité a lancé en 2021 une COP interne pour associer tous ses agents et définir le plan d'actions. **Sa mise en œuvre sera poursuivie tout au long de l'année à venir.** Parmi les grandes thématiques : les déplacements, les repas dans les collèges, les constructions vertueuses, le tri/réduction du gaspillage.

## Favoriser la réussite des collégiens

Le Département souhaite poursuivre un programme ambitieux d'investissements et de moyens de fonctionnement au bénéfice des collèges. Cela représente en 2024 un budget de 54,3 M€, répondant aux objectifs suivants :

- **Offrir des conditions d'accueil optimales**

Le Département s'adapte et poursuit ses investissements pour permettre à chaque collégien d'étudier dans les meilleures conditions. Sur le plan des infrastructures bâtementaires, **d'importants travaux d'aménagement, de gros entretien et renouvellement seront engagés** comme la restructuration de la demi-pension du collège Montjoie à Saran, la restructuration de la demi-pension du collège Jean Joudiou à Châteauneuf-sur-Loire. Des travaux, d'un montant d'1 M€, ont été engagés en 2023 au collège André Malraux à Saint-Jean-de-la-Ruelle. Ils seront finalisés cette année.

Le Département assure par ailleurs directement, ou indirectement (par le biais de dotations versées), la fourniture ou le renouvellement de nombreux équipements au sein des collèges (pédagogique, mobilier, équipement de restauration, d'entretien ménager...).

- **Sensibiliser à la préservation de l'environnement**

Parmi les acteurs présents sur le territoire, les collégiens du Loiret, sensibilisés à ces sujets, agissent à leur tour en faveur de l'environnement. Dans cette lignée, le Département a lancé en juin 2020 l'opération inédite *1 000 arbres dans les collèges*. À ce jour, près de 80% de l'opération a été réalisée, les cours se végétalisent permettant d'offrir aux collégiens un cadre plus agréable, aidant à mieux supporter les épisodes de canicule.

- **Promouvoir une restauration de qualité**

La restauration scolaire constitue quant à elle un enjeu essentiel pour la santé et le bien-être des collégiens, **c'est pourquoi le Département tient à poursuivre en 2024 ses efforts pour garantir une restauration durable et responsable :**

⇒ Une alimentation durable : du territoire à l'assiette

Divers objectifs sont poursuivis par les équipes de restauration de nos collèges : la qualité nutritionnelle et gustative avec des produits de qualité et bio, la garantie d'une sécurité sanitaire, le développement des approvisionnements locaux. Le Département s'inscrit dans le cadre d'un **Plan Alimentaire Territorial (PAT)** en lien avec la Chambre de l'Agriculture.



⇒ Une restauration plus responsable en faveur de la transition écologique  
Dans un triple objectif économique, écologique et éthique, le Département consolide ses actions contre le gaspillage alimentaire (pesées des déchets pour ajustement des quantités, démarche de dons alimentaires) et la mise en place d'un plan d'investissement pour le renouvellement des équipements de restauration moins émetteurs de CO2.



## Initier les jeunes à la citoyenneté

L'une des missions du Département porte notamment sur la volonté de sensibiliser les jeunes à la citoyenneté, les inciter à devenir acteurs de leur territoire. Pour la 4<sup>e</sup> année consécutive, le Département a proposé aux collégiens du Loiret de porter leurs idées dans le cadre d'un budget participatif, avec une enveloppe de 100 000 €. 32 projets ont été proposés par les collégiens. **Le jury de présélection se déroulera le 10 avril.** Ils seront proposés ensuite aux votes des Loirétains en mai 2024, **pour une mise en œuvre dès l'année suivante. La jeunesse aux commandes !**



Le Département met en place chaque année des **parcours citoyen** à destination des collégiens. Ils ont pour but de permettre aux jeunes Loirétains, par leurs engagements personnels, de prendre conscience de leur statut de citoyen en devenir, de leurs droits et devoirs. L'objectif est d'inciter la jeunesse loirétaine à s'engager et à comprendre les enjeux de la citoyenneté. Durant les vacances de Pâques 2024, 100 jeunes partiront pour un séjour de 5 jours dans le Loiret, sur la thématique « Environnement » et durant les vacances de la Toussaint 2024, un nouveau parcours « Chemin de la mémoire » sur les 3 guerres sera proposé.

## Offrir aux Loirétains un territoire attractif

### Développer l'offre médicale dans le Loiret : 2,1 M€ pour le Plan Priorité Santé



Chef de file des solidarités humaines et territoriales, le Département a lancé son plan Priorité Santé Loiret 2023-2027 pour apporter aux Loirétains des solutions concrètes de soins et de prévention. En 2024, le Département mobilisera pour la première fois **une enveloppe d'1 M€** pour soutenir les investissements en santé des communes (création ou adaptation de structure de soins, amélioration des conditions d'accueil et d'exercice des

médecins...). **Elle finance également les initiatives innovantes émanant des acteurs du territoire**, par exemple le nouveau centre de soins non programmés du Malesherbois ou le Projet d'Ophtalmologie Mobile du Montargois qui se concrétisera d'ici la fin de l'année. **Ses dispositifs pour attirer et accompagner les professionnels de santé et les étudiants** se poursuivent avec un nombre inédit de demandes de bourses (42 en 2023), d'aides à l'installation, et la montée en puissance du guichet unique d'accueil, Cap Loiret Santé.

### Soutenir les territoires dans leurs développements

Les communes et EPCI occupent une place prépondérante au sein du programme d'aides **avec un apport du Département de 32,4 M€**, dont 20 M€ consacrés à la *Mobilisation en faveur des territoires*. L'objectif est de soutenir le développement local et favoriser les projets et activités près des Loirétains pour leur quotidien. Outre l'équité, la transparence et la simplification des démarches, ce dispositif d'aides s'inscrit dans une logique de dialogue et de proximité.

### Renforcer l'attractivité touristique

Le tourisme est l'un des facteurs clés en termes de développement et d'économie d'un territoire. Pour participer à l'attrait du département, le Loiret a notamment lancé en 2019 un grand projet touristique autour du canal d'Orléans, **qu'il continuera de développer en 2024** : Le Loiret au fil de l'eau. Il est également le financeur de Tourisme Loiret, l'agence de développement touristique.



Parallèlement, le Département a adopté son schéma départemental de développement touristique du Loiret pour la période 2023-2027. Pour construire ce schéma, le Département a associé Tourisme Loiret, mais aussi les territoires (EPCI, offices de tourisme) et les professionnels du tourisme. Il donne un cap pour le tourisme dans le Loiret sur les six prochaines années, pour relever les défis de la conquête de la clientèle slow tourisme et des familles, de la mise en valeur d'une destination de tourisme authentique, durable, et exemplaire en matière d'accueil et d'hospitalité.

### La Cité loirétaine : les services du Département en un site unique

Dans un objectif de proposer un meilleur accueil du public, le Département a lancé un projet de création d'une Cité loirétaine, regroupant 3 bâtiments départementaux. Il s'agit d'un pôle de services publics qui centralise les compétences du Département. Située au carrefour entre l'Avenue des Droits de l'Homme et le Boulevard Marie Stuart, la Cité loirétaine sera composée de 3 pavillons ouverts et accueillants : citoyenneté (regroupant



l'ensemble des agents au service des citoyens), culture (le futur bâtiment des Archives départementales) et aménagement (immeuble Le Loiret). L'ensemble bâtiminaire sera finalisé d'ici juillet 2025. Le Pavillon Culture a été livré en novembre 2023. **En 2024, les travaux du Pavillon Citoyenneté se poursuivront pour une livraison en octobre. Les travaux du Pavillon Aménagement seront quant à eux lancés à partir d'août 2024 et finalisés en août 2025.**

## Proposer une offre culturelle variée

### 51<sup>e</sup> édition du Festival de Sully et du Loiret

Après avoir fêté en 2023 son 50<sup>e</sup> anniversaire, le 51<sup>e</sup> Festival de musique de Sully aura lieu du 29 mai au 16 juin, dans l'ensemble du département du Loiret. Il sera doté en 2024 de la même formule en fin de festival, avec une grande scène dans le parc du château et un village festif. Cet événement, devenu incontournable sur les scènes française et internationale, offrira aux festivaliers une parenthèse musicale placée sous le signe de l'éclectisme et de la découverte des perles architecturales du patrimoine loirétain.

### Favoriser une offre culturelle de proximité

La saison culturelle départementale baptisée « En Scène » vise à renforcer le soutien du Département aux collectivités qui programment des spectacles d'arts vivants. En 2023, ce sont 52 projets qui ont ainsi été soutenus et promus auprès des loirétains. L'organisation du forum « En scène » dans la halle de Chamerolles permettant la rencontre entre les compagnies d'artistes et les communes se tiendra de nouveau le 12 mars prochain. En parallèle, le Département assure également la promotion de la pratique artistique et de son enseignement à travers une aide au fonctionnement des associations culturelles.

### Faire vivre les châteaux, musées et archives départementales du Loiret

Particulièrement soucieux de la sauvegarde du patrimoine et de la mémoire historique du Loiret, le Département du Loiret gère : les châteaux de Sully-sur-Loire et Chamerolles, le château-musée de Gien et le musée de Lorris. Ces sites séduisent chaque année de nombreux touristes et Loirétains. Après une fermeture de 3 mois pour travaux, le musée de Lorris réouvrira en mars 2024 et proposera une programmation exceptionnelle à l'occasion du 80<sup>e</sup> anniversaire de la Libération. En avril, le *weekend des Loirétains* offre un accès gratuit à ces lieux culturels. Les archives départementales, dans l'objectif de s'ouvrir à de nouveaux publics, proposent des animations et conférences tout au long de l'année et présenteront une exposition sur le thème du sport.



## Soutenir l'agriculture locale



### Encourager l'investissement des agriculteurs locaux

Le Département du Loiret souhaite conforter la place essentielle de l'agriculture dans l'économie loirétaine et favoriser les produits locaux et les circuits courts. Ainsi, la collectivité participe au développement de cette filière, à travers le financement d'investissements agricoles ou le soutien annuel de la Chambre d'Agriculture pour la mise en œuvre d'actions prioritaires. **En 2024, près d'1,1 M€ y sont consacrés.**

### Promouvoir les producteurs locaux

Afin d'offrir une visibilité à nos producteurs loirétains, le Département a lancé, en partenariat avec la Chambre d'agriculture, le *Guide des producteurs locaux*, en vente directe. Ce support gratuit, dont la 3<sup>e</sup> édition a été éditée en novembre dernier, recense 300 producteurs et initiatives, les marchés et points de vente locaux, mais aussi des conseils sur la saisonnalité des produits ou les labels qualités. La conception de ce guide s'inscrit dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT) « Mangeons Loiret » co-piloté par les deux institutions, partenaires incontournables des territoires et des agriculteurs. Cette démarche mobilise l'ensemble des acteurs professionnels de l'alimentation (agriculteurs, artisans, distributeurs, transformateurs, etc.) pour valoriser des produits locaux, de qualité et de saison.



### Le Menu Signature Loiret, décliné en restauration scolaire

Le 25 novembre 2023, le Département a dévoilé le Menu Signature Loiret - hiver, imaginé à partir de produits 100% locaux par des équipes d'écoles hôtelières et de chefs de collèges. Les plats gagnants ont été désignés par un vote en ligne des Loirétains et un jury de 70 convives au cœur du salon de la gastronomie. Avec les versions « été » et « hiver » du Menu Signature Loiret, les Loirétains disposent d'une identité culinaire sur deux saisonnalités, à découvrir et se réapproprier : livret recette sur [loiret.fr](http://loiret.fr), commercialisé dans les restaurants **et décliné en 2024 en restauration scolaire dans les collèges** à Saran, Tigy, Montargis, Dadonville, Lorris... Ces déjeuners s'accompagneront d'animations sur les métiers de la restauration et les produits locaux pour les élèves demi-pensionnaires.

## Généraliser la fibre sur tout le territoire loirétain

Concernant la couverture numérique de son territoire, le Département du Loiret s'est fixé deux objectifs à travers le projet Lyseo :

- Le bon débit pour tous attendu au 1<sup>er</sup> semestre 2024 (phase 1 du projet Lyseo)
- La fibre pour tous d'ici fin 2024 (phase 2 du projet Lyseo)

Avec la phase 1, qui doit être totalement finalisée à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2024, 99% des foyers et entreprises du Loiret bénéficient du bon débit. Les 4 grands opérateurs (Bouygues, Free, Orange et SFR) sont en capacité de proposer leurs offres sur le réseau déployé dans les 40 communes de cette 1<sup>ère</sup> phase du projet Lyseo.

La phase 2, relative au déploiement de la fibre dans 262 communes, a pour objectif d'être achevée d'ici fin 2024. À ce jour, 114 298 locaux sont éligibles à la fibre, ce qui représente un taux d'avancement de 91%. Le réseau est ouvert à la commercialisation sur 256 communes. En un an, 57 réunions publiques ont été organisées pour informer la population de l'arrivée de la fibre.

La fibre sera déployée dans le Loiret avec près d'un an d'avance par rapport à l'objectif national fixé à la fin 2025.

2 opérateurs sont aujourd'hui en capacité de proposer leurs offres dans les communes où le réseau a été ouvert à la commercialisation (Orange et SFR). Bouygues et Free ont fait leur arrivée sur ce réseau en 2023 en commercialisant leurs offres dans les premières communes du périmètre de lyseo phase 2. Ils devraient être en capacité de le proposer sur l'ensemble des communes d'ici la fin de cette année.

Le Département investira plus de 12 M€ en 2024.



© CD45



## Être solidaire, aux côtés des Loirétains

### **Protection de l'enfance : l'objectif de 150 nouvelles places atteint en 2024**

Le Département poursuit son action pour renforcer la protection de l'enfance. L'objectif de créer 150 places d'accueil sera atteint en 2024 : 3 maisonnées de 6 places dans l'Orléanais et un village d'enfants de 54 places dans l'ouest s'ajouteront d'ici la fin du premier semestre aux 77 places déjà ouvertes depuis 2021. Le Département privilégie des maisonnées et villages d'enfants qui offrent un cadre d'accueil apaisé et familial. Les nouvelles implantations répondent également à une meilleure répartition sur le territoire, afin d'accueillir les enfants au plus près de leur lieu de vie et maintenir leurs liens habituels (fratries, écoles, visites familiales...). Un budget d'1,8 M€ y sera consacré en 2024.

### **Un Département solidaire en faveur des personnes âgées**

Sur la mandature 2021-2028, le Département maintient son engagement sur son ambitieux projet solidaire *Loiret Bien Vieillir*, avec l'accompagnement financier de 26 M€ permettant de poursuivre la modernisation de 23 EHPAD habilités à l'aide sociale. Sur l'ancienne mandature 2015-2021, 4 projets ont été achevés (Gien, Lorris, Amilly et Le Bois Fleury à Saran) et 2 projets ont été revisités suite à un changement d'opérateur avec une déshabilitation à l'aide sociale. Sur le mandat actuelle 2021-2027 et par rapport aux engagements initiaux avec le report des crédits prévus et non affectés, 4 projets ont été finalisés avant 2022 (Briare, Châteauneuf-sur-Loire, Châteaurenard et Fay-aux-Loges), 4 sont en cours (Coullons, Pithiviers, Le Malesherbois et Patay) et 6 vont débiter (Fleury-les-Aubrais, Beaugency, Neuville-aux-Bois, Outarville, Saint-Denis-en-Val et Puiseaux) en vue d'une finalisation des travaux avant la fin de la mandature. Les projets des EHPAD de Saint-Benoît-sur-Loire, CHAM de Montargis et Dordives restent en cours de définition.

### **Le Loiret, territoire pilote de l'accompagnement rénové des bénéficiaires du RSA**

Le Département poursuivra en 2024 l'expérimentation de la réforme de l'accompagnement d'environ 2 700 bénéficiaires du RSA dans le Montargois, en partenariat avec France Travail. Le dispositif prévoit un meilleur équilibre des droits et devoirs, plus exigeant en matière de démarches, avec l'objectif de retrouver le chemin de l'emploi dans les meilleurs délais. Le bénéficiaire sera accompagné de manière intensive. Il devra participer à différentes activités hebdomadaires pour résoudre ses problématiques sociales et sa recherche d'emploi. 13 référents en parcours ont été recrutés pour mettre en place les 15h d'activité hebdomadaire. En 2024, le Département étendra le dispositif au Giennois et au Pithiverais, pour une généralisation sur le territoire en 2025.

## Promouvoir et développer la pratique sportive pour tous

Le Loiret accompagne au quotidien tous les sports et disciplines de son territoire et poursuit le maillage territorial de l'offre. En 2024, la collectivité consacre 3,9 M d'€ pour favoriser la pratique sportive dans le Loiret, amateur ou professionnelle.

### Le Relais de la Flamme Olympique passera dans le Loiret

Labellisé Terre de jeux 2024, le Département du Loiret accueillera le Relais de la Flamme, en tant que département-étape, **mercredi 10 juillet 2024**. Des festivités seront organisées tout au long de l'année pour faire vivre cet évènement inédit. Parmi les 100 relayeurs de la Flamme dans le Loiret, 6 ont été sélectionnés par le Département, afin de mettre en avant ses compétences : une collégienne, un agent départemental travaillant avec les bénéficiaires du RSA, une jeune de la Maison de l'Enfance, un sénior, un athlète en situation de handicap et un athlète de la Team Loiret.



Le Département du Loiret a lancé une nouvelle application pour encourager les jeunes à pratiquer une activité physique quotidiennement. Descendre à l'arrêt de bus précédent, promenade tout le week-end, etc., chaque semaine, des challenges sportifs et ludiques sont proposés par Nordine Attab, coach sportif orléanais. L'application, disponible jusqu'au 5 juillet, a déjà été téléchargée près de 2 000 fois.

### La Loirétaine, une deuxième édition en 2024

Après le succès de l'année dernière, le Département du Loiret renouvelle cette année son rendez-vous sportif, La Loirétaine. Les 25 et 26 mai, randonneurs, cyclistes, joggers, canoéistes, cavaliers, skateurs, triathlètes... seront au rendez-vous pour une édition sous le thème de l'olympisme. De nombreux défis attendront les Loirétains.



### III. LES TEMPS FORTS DE 2024



Lancement des travaux de la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> section de la véloroute le long du canal d'Orléans

en **avril 2024**



Création de 72 places en Maison d'Enfants à Caractère social (MECS)

représentant un coût total de **1,8 M d'€**



Passage du Relais de la Flamme Olympique dans le Loiret

**le 10 juillet 2024**



Labellisation de 2 nouveaux Espaces naturels sensibles

en **2024**



*Expérimentation France Travail*

Extension dans le Giennois et le Pithiverais

courant **2024**



Fin des travaux de la déviation de Jargeau et Saint-Denis-de-l'Hôtel

représentant en 2024 un budget de **26,6 M€**



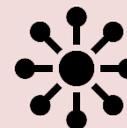
51<sup>e</sup> édition du Festival de musique de Sully et du Loiret

**du 29 mai au 16 juin 2024**



Lancement d'un bus itinérant de soins ophtalmologiques

à l'été **2024**



Aménagement du 1<sup>er</sup> point nœud multimodal sur l'aire de Châteauneuf-sur-Loire

**2<sup>e</sup> semestre 2024**

## IV. COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT D'UN BUDGET

Le budget prévisionnel détaille les choix budgétaires du Département pour l'année à venir. Il s'agit de l'ensemble de ses recettes et de ses dépenses et doivent s'équilibrer. Le Président du Département le présente et le soumet au vote des conseillers départementaux. Des décisions modificatives (budget supplémentaire) peuvent être prises en cours d'exercice pour adapter les recettes et les dépenses aux réalités de leur exécution.

### D'où proviennent les recettes ?

Les recettes correspondent aux rentrées d'argent que le Département perçoit.

Les impôts	Les dotations
dont : <ul style="list-style-type: none"><li>• TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée</li><li>• DMTO : Droits de Mutation à Titre Onéreux</li><li>• TSCA : Taxe Spéciale sur les Conventions d'Assurances</li><li>• TICPE : Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Energétiques</li></ul> <p><b>En lien avec l'inertie du marché de l'immobilier, les DMTO sont en baisse de 25 M€.</b></p>	Il s'agit de fonds que l'État reverse aux départements pour leur permettre d'accomplir certaines missions.
	<b>Les financements extérieurs</b>
	Il s'agit d'aides financières provenant de partenaires tels que l'Union européenne, l'État, la Région, les communes ou communautés de communes, pour financer certains investissements.
	<b>L'emprunt</b>
	Pour financer une partie de ses dépenses d'investissement, le Département peut emprunter de l'argent.

## Comment sont réparties les dépenses ?

Les dépenses correspondent aux sorties d'argent que le Département programme. On peut distinguer les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'investissement.

### Les dépenses d'un Département

#### Les dépenses de fonctionnement

Il s'agit des postes de dépenses nécessaires au fonctionnement des services et de l'activité de la collectivité : charges de personnel, charge de gestion courante, achat de fournitures, subventions aux organismes privés et publics (allocations), etc.

#### Les dépenses d'investissement

Il s'agit principalement de l'achat de biens et de matériels durables, de la construction ou l'aménagement de bâtiments, de travaux d'infrastructure, du remboursement en capital des emprunts, etc.

**Découvrez en détail**  
**le budget du Département du Loiret**  
**sur [www.loiret.fr](http://www.loiret.fr)**





**Le Loiret,  
un territoire innovant,  
solidaire et durable,  
toujours à vos côtés !**



Département du Loiret  
45945 Orléans

Téléphone : 02 38 25 45 45

[WWW.LOIRET.FR](http://WWW.LOIRET.FR) • [SERVICES.LOIRET.FR](http://SERVICES.LOIRET.FR)